



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE NOUVELLE

LES VALLEES-DE-LA-VANNE

CHIGY - THEIL-SUR-VANNE - VAREILLES



EDITO DU MAIRE

Deux ans, deux ans déjà que nous avons créé cette commune nouvelle et je pense que nous en voyons tous, déjà les effets.

Nous aurions pu choisir de gérer cette commune en nous laissant porter par les événements, et Dieu sait qu'ils sont nombreux. Nous avons choisi de définir une politique.

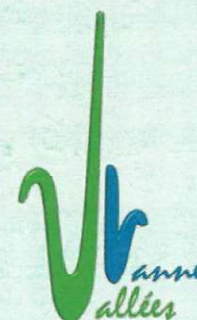
Il n'y a pas de politique de droite, pas de politique de gauche pour gérer une commune comme la nôtre. Il y a seulement un choix entre une volonté de structurer notre action, et un laisser-faire général.

Notre politique est la colonne vertébrale de notre action, elle a été définie dans notre charte et enrichie par les apports que vous faites lors de la réponse au questionnaire que vous avez tous pu remplir il y a deux ans ou aux différents questionnaires ciblés que nous diffusons de temps en temps.

Je la présenterai en quelques mots:

- ◇ Mutualisation de nos moyens humains et matériels.
- ◇ Revitalisation de nos villages.
- ◇ Développement parallèle de nos villages historiques.

(suite page 2)



DANS CE NUMÉRO :

Edito du Maire.....	1
Notre Commune Nouvelle.....	2
Vie aux Vallées-de-la-Vanne...	4
Les Associations.....	6
Les Professionnels	9
La vie de nos écoles.....	12
Le centre de loisirs.....	14
Les animations 2018.....	16
L'année 2017 en photos	18
Fiches à détacher	19
Notre patrimoine	24
Services aux aînés	28
Le PLUI.....	32
Travaux réalisés et à venir	34
Journée de l'APVV	36
Etat Civil.....	38
Informations et contacts.....	40

PHOTOS 2017

Retrouvez dans le cahier central, toutes les photos souvenirs de l'année 2017.





EDITO DU MAIRE (SUITE)

Rendre notre territoire
attractif

Attirer des jeunes

Maintien des aînés
à domicile

Développement
parallèle de nos
villages historiques

Revitalisation

Mutualisation

◇ Rendre nos villages attractifs pour attirer des jeunes et maintenir les anciens à domicile.

Quand je parle de notre territoire, cela englobe aussi, naturellement les villages limitrophes qui travaillent avec nous dans les regroupements d'écoles.

Ces deux premières années nous ont permis de structurer la commune et de dégager une vision de nos trois villages.

A Theil, la vie, dans le centre-bourg, est dynamisée par les commerces et l'école; à Chigy, par l'école et le bar du moulin.

En plus du café « Le Maquis », la grande force de Vareilles est l'activité de ses associations. La maison des associations de la commune que nous allons créer sera un lieu de rencontre privilégié. Ainsi chacun des villages de notre commune aura un pôle d'attraction.

La structure de notre commune nouvelle est maintenant en place nous allons nous poser, et pendant les deux années de mandat qui nous restent, nous finaliserons ce que nous avons entrepris, pour **développer encore plus la convivialité et l'attractivité de notre territoire.**

Bernard ROMIEUX, Maire

LA COMMUNE NOUVELLE

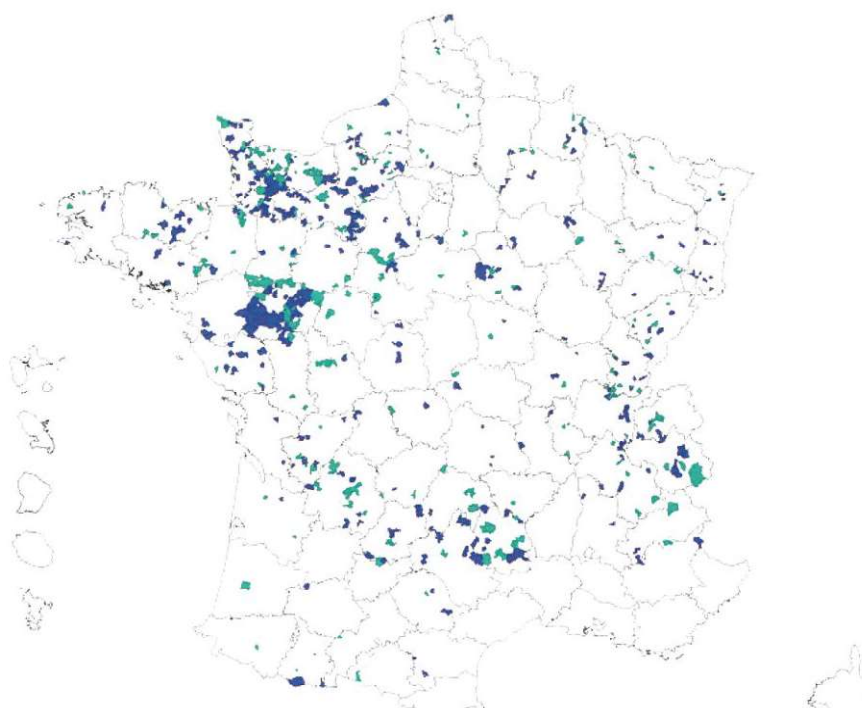
Pour rappel, notre Commune Nouvelle **LES VALLÉES-DE-LA-VANNE** regroupe trois villages : Chigy, Theil-sur-Vanne et Vareilles en une seule et même commune.

Pourquoi ? Les petits villages étaient particulièrement incités par l'Etat à se regrouper pour que la France n'ait plus autant de petites communes de moins de 1 000 habitants.

En ce qui nous concerne, nous avons relevé le défi puisque nous comptons maintenant **1 110 habitants !**

Notre première victoire : nous n'avons pas eu à subir une baisse de notre dotation de l'Etat, mais une augmentation qui a permis de maintenir les services publics de proximité.

LES COMMUNES NOUVELLES



Source : Insee et www.collectiviteslocales.fr

Légende : le bleu foncé correspond aux communes nouvelles du 1er janvier 2016, le bleu clair à celles du 1er janvier 2017.

LES COMMUNES NOUVELLES EN FRANCE ET EN EUROPE

Entre 2016 et 2017, 1 760 communes ont fusionné pour aboutir à 517 communes nouvelles soit une diminution du nombre de communes en France de 1 243 communes.

De façon générale, les communes qui ont fusionné avaient des populations avant fusion de moins de 500 habitants et ont abouti en moyenne à des communes nouvelles de 1 000 à 1 500 habitants. Le plus souvent, les communes nouvelles ont regroupé 2 à 3 villages. Ces statistiques se vérifient pour notre commune.

Cela nous maintient pourtant dans le peloton de tête du nombre de communes par rapport aux autres pays européens. Voici pour rappel le nombre de communes dans d'autres pays européens :

Allemagne	11 200	Espagne	8 109
Italie	8 092	Royaume-Uni	238

COMMUNES NOUVELLES EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Notre nouvelle région, la Bourgogne Franche-Comté avait créé, au 1er janvier 2016, 26 communes nouvelles.

Voici ce que cela donne à l'échelle nationale :

Evolution depuis 2014 avec le nombre de communes en France :

2014	36 552
2015	36 529
2016	35 756
2017	35 417

L'objectif de l'Etat est d'arriver d'ici 2020 à faire descendre de façon drastique le nombre de communes en France.



VOISINS VIGILANTS

Depuis quelques mois, vous avez pu découvrir ce panneau aux entrées de nos villages.

Même s'il n'existe pas de sécurité à 100% ce panneau participe à la dissuasion des personnes mal intentionnées.

En effet, certains de vos voisins «référents» de notre commune ont maintenant la possibilité d'être en relation directe avec les forces de l'ordre s'ils sont informés d'actes qui semblent inhabituels ou douteux. En retour ils reçoivent aussi des alertes de la gendarmerie.

Mais si vous vous trouvez devant un cas d'alerte, un seul numéro le:

17

WIFI GRATUIT

A l'écoute des jeunes et des moins jeunes, le wifi gratuit va être installé dans nos trois centres bourgs à la fin du 1^{er} trimestre 2018.

Bornes électriques, voisins vigilants, panneau-pocket, logo de la commune, wifi au cœur de notre village, il y a du neuf!

VOTRE ADRESSE MAIL

Pour recevoir les informations de la commune par mail, n'oubliez pas de nous donner votre adresse en mairie ou à l'adresse mail suivante:

com@les-vallees-de-la-vanne.fr

PANNEAU POCKET:

Recevez les alertes SMS de la commune sur votre smartphone en installant l'appli panneau-pocket.



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

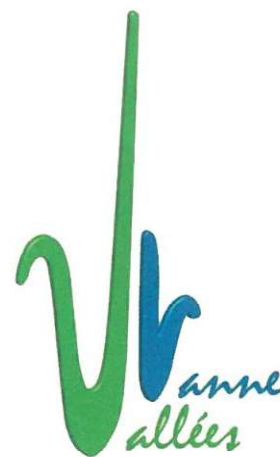


OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

MAISON DES ASSOCIATIONS

A Vareilles, l'activité associative est dynamique et cela constitue un élément clé de la vie du village.

Nous avons donc décidé de racheter la maison face à la salle des fêtes pour en faire une **maison des associations** de la commune qui sera un **lieu de rencontre**.



Ce logo de Francis Huver a été choisi par les conseillers municipaux pour symboliser notre commune.

NOS BORNES DE RECHARGE DE VOITURES ÉLECTRIQUES SONT LÀ !

Flambantes neuves ! Vous avez tous remarqué nos nouvelles bornes de recharge de véhicules électriques à Chigy et à Theil-sur-Vanne.

Le SDEY avait pour objectif l'installation de 20 bornes électriques dans l'Yonne. Le Pari est tenu et nous avons aussi les nôtres !

Le financement de l'installation de nos bornes dites « accélérées » est réparti en trois parts : 20% à la charge de la commune, 30% pour le SDEY et 50% pour l'ADEME.

Pour l'exploitation, c'est sur les seules communes que repose ce coût estimé à 400€ par an pour une borne « accélérée ».

Si la majorité des recharges est faite par et chez les propriétaires de véhicules

électriques, l'objectif de notre borne est d'assurer la continuité sur le département et inciter ainsi le plus grand nombre à opter pour des véhicules moins polluants.



Les bornes en cours d'installation dans l'Yonne © SDEY



LES ASSOCIATIONS

COMITÉS DES FÊTES

Comité des fêtes de Chigy

Présidente :
Marie-Paule POTARD

Contact :
Martine MATLAK
Tél. : 03 86 96 87 69

La Joyeuse Entente

Theil-sur-Vanne

Président :
Guy LAMARRE

joyeusementente
@orange.fr

Retrouvez leurs programmes 2018 en pages 16 et 17.

CHIGYM'FORME

Présentation : Remise en forme. L'association est affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique volontaire. L'association se réunit à la salle des fêtes de Chigy. Les cours sont dispensés par une animatrice diplômée et adaptés à tous les niveaux ; différents agrès sont mis à disposition des adhérents, le tout en musique et dans la bonne humeur.
Horaire / Période d'activité : 8 grande rue, tous les lundis soir hors vacances scolaires de 18h 45 à 19h 45.

Contact : **Nathalie LECORCHE**

natlec@neuf.fr

CLUB OMNISPORT THEILLOIS

Présentation : Tu as entre 5 et 13 ans, tu aimes le vélo, tu veux partager ta passion avec de bons copains, viens nous rejoindre ! Nous organisons trois rencontres sportives dans l'année avec les clubs voisins, nous avons aussi la possibilité de faire des mini-courses sur route ainsi que du cyclo-cross adaptés aux écoles de vélo.

Horaire / Période d'activité : Tous les samedis (hors vacances scolaires) de 14h00 à 16h00.

Contact : **Bernard TIMBERT** 03 86 88 22 72

cotheillois@laposte.net

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE CERISIERS

Présentation : Gymnastique volontaire. 4 cours différents le mardi soir et le jeudi matin avec deux objectifs: entretenir sa forme avant 50 ans et préserver sa santé après 50 ans.

Contact : **Danielle CAPPELLE**

03 86 88 27 64

LE TENNIS THEILLOIS

Présentation : Pratique du Tennis. Association affiliée à la Fédération Française du Tennis.

Horaire / Période d'activité : Terrain de tennis de Theil : ouvert toute l'année, préférable par temps sec, et gymnase de Cerisiers selon créneaux réservés.

Contact : **Yannick SOULIER**

06 67 33 54 46

yannick89@live.fr

NOS ASSOCIATIONS DE CHASSE / PÊCHE

Comité de Chasse communal

03 86 88 26 80

AAPPMA La Truite

06 14 33 49 27

Retrouvez les offres détaillées de nos associations en faveur des aînés en pages 28 et 29.

BIBLIOTHÈQUE PLAISIR DE LIRE

Présentation : Créer, développer et partager la lecture et la culture en milieu rural. Nous retrouvons en toute convivialité tous les lecteurs. Nous recevons les élèves des écoles primaires (180 élèves en tout). Des prêts de livres sont effectués par la bibliothèque départementale de l'Yonne. Une Foire aux Livres s'est tenue les samedi 17 et dimanche 18 Mars à la bibliothèque de Vareilles.

Horaire / Période d'activité :

VAREILLES : Tous les samedis matins de 9h 30 à 12h 15

THEIL / VANNE : Les 1ers vendredis du mois (13h 45-16h 15)

Mais aussi sur les communes des Sièges et à Vaudeurs.

Contact : Aline CLEMENT 03 86 88 23 11 / 06 07 42 34 95
alineclem48@orange.fr

CRÉARTIS'

Présentation : Ateliers de dessins, de peinture, arts plastiques pour enfants et adultes animés par Claudine toutes les semaines en période scolaire. Atelier de scrapbooking. Exposition collective de peinture chaque année fin juin salle des fêtes de Vareilles.

OTHAZAR : Exposition d'art au jardin (tous les deux ans). Cette année elle se déroulera du 15 au 20 septembre 2018.

Marché de Noël: fin novembre.

Horaire / Période d'activité : les mercredis 14h à 19h 30 (plusieurs ateliers) hors vacances scolaires.

Contact : Claudine DEBORD-DUGUET
03 86 88 33 94 / 06 70 18 16 76 claudinedvareilles@gmail.com

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE-LES SIÈGES

Contact :

Michel VINCENT 6 rue du chemin de ronde 89190 Chigy

ASSOCIATION DES AMIS DU MÉMORIAL FRANCO-AMÉRICAIN DE LA 8ÈME AIR-FORCE

Contact : Jean-Claude LUCAS 20 rue Lamartine 89100 Sens

LES BENEVOLES DE NOS ASSOCIATIONS

Vous les croisez dans les rues, ils vous accueillent lors de leurs différentes manifestations, ils ont la pêche et pourtant ils donnent de leur temps, bénévolement, rien que pour vous !

Alors n'hésitez plus, un petit sourire ou un grand merci leur donnera l'envie de continuer.

Merci à tous les bénévoles de nos associations qui années après années continuent de tisser du lien social entre nous tous.

Merci aussi à Nathalie COLIN qui a conçu, élaboré, écrit, monté, corrigé, peaufiné ce journal, pour que vous soyez correctement informés.



LES ASSOCIATIONS (SUITE)



Nos randonnées :
Venez marcher avec les *RV balades* entre 6 et 10 km les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois.

Ou pour de plus petits parcours, participez aux *Flâneries* autour de nos villages.

Nos manifestations:
Cœur de Vanne organisera pour vous cette année :

à Theil-sur-Vanne,

- ♦ la fête de la nature le 29 avril,
- ♦ le forum des associations de la CCVPO le 22 septembre,

à Vareilles,

- ♦ la fête des Saints de Glace le 13 mai,
- ♦ le rallye des vieux métiers le 21 mai,
- ♦ un concert de Notes en Othe le 3 juin.

Contactez-nous par mail:

cœur.de.vanne@gmail.com

L'AMITIÉ DE QUATRE VILLAGES

Présentation :

Après-midi jeux (belote, tarot, rummy chiffres, ou lettres, etc.)
Activités : sorties théâtre, visites d'une journée, repas, journées récréatives.

Horaire / Période d'activité :

Les mercredis après-midi sauf juillet et août.

Contact : Président **Jacques POIRE** à Noé 06 63 26 78 82
Secrétaire **Jean-Pierre AMIOT** à Theil 06 34 59 90 40

jpamiot@wanadoo.fr

Retrouvez les photos des nombreuses actions de l'association en pages 18 et 23



CLUB DES 4 SAISONS

Présentation : Organisation de jeux de société, galette des rois, crêpes, choucroute.

Horaire / Période d'activité : Le jeudi après-midi tous les 15 jours et toutes les semaines en hiver.

Contact : **Claudine DEBORD-DUGUET**

03 86 88 33 94 / 06 70 18 16 76 claudinedvareilles@gmail.com

AMAPP LES PANIERS BIOS DES PRÉS-SUR-VANNE

Présentation : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité. Vous vous abonnez aux livraisons de produits qui correspondent à vos besoins parmi l'offre proposée : Paniers de légumes, huiles et farines, pains, vins, viandes et charcuterie, cidres et jus de pommes, miels et produits dérivés, volailles, œufs, savons, produits laitiers, etc...

Horaire / Période d'activité : le jeudi soir de 18h à 19h 30.

Contact : **Roseline FERCOQ**

03 86 86 81 06 / 06 09 94 02 65 amapp.chigy@gmail.com
www.amappchigy.com

LES PROFESSIONNELS



Retrouvez dans la double page suivante les coordonnées de nos professionnels. Ils sont nombreux dans la commune et sont à votre disposition.

AGENCEMENT MOBILIER MENUISERIE , DECO- RATION, Pierre Laroche, à Vareilles.	LE BAL DES ABEILLES, production de miel à Vareilles.
BAR DU MOULIN, café, restaurant de Chigy.	LE MAQUIS DE VAREILLES, café restaurant.
LE SABBATIN, restaurant, café , buraliste à Theil.	BOULANGERIE PATISSERIE, D. Guye à Theil.
CENTRE EQUESTRE PONEY CLUB, de Chigy.	LIONEL LANGUILLAT production de pommes de terre, à Theil.
ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION, Lionel Ge- nin à Vareilles.	LA FERME DES PRES, gîte rural à Vareilles.
I.T.E.P. DE THEIL SUR VANNE	CHRISTINE BROUCHOUD— Restauration de mo- bilier d'art à Vareilles
MONIQUE COUTURE à Theil.	TAXIS DE LA VANNE à Theil.
SYMPHONIE COIFFURE à Theil	TRANSIT EXPRESS, achat, vente véhicules d'occa- sion à Theil
	Coordonnées de nos infirmières en cahier central dédié aux activités pour nos aînés.

Et voici également les commerçants
ambulants qui viennent régulièrement
à votre rencontre :

Coordonnées de tous les services de
santé et d'aide à domicile aux
alentours en cahier central dédié aux à
nos aînés.

- ◆ La Boucherie / Charcuterie Massari : passages les mercredis matin à Chigy, Theil et Vareilles, le vendredi après-midi à Vareilles, le samedi après-midi à Chigy et le samedi matin à Theil-sur -Vanne.
- ◆ Suite à l'arrêt de la vente ambulante de pains en début d'année, Le conseil municipal a voté l'installation de distributeurs de baguettes de pain à Chigy et à Vareilles (devant les mairies). Ces distributeurs seront alimentés par des boulangers des villages avoisinants. (début du 2ème trimestre).
- ◆ Le Poissonnier passe le mardi à Chigy.
- ◆ La Charcuterie Girault de Villeneuve l'Archevêque : passage le jeudi après-midi à Chigy.
- ◆ JLLH Pizzas est présent les jeudis soirs et samedis soirs à Theil sur Vanne.



LES PROFESSIONNELS

agencement
mobilier
menuiserie
décoration

06 88 85 94 12
laroche.p2@gmail.com
2 rue des prés - 89320 Varelles

SARL ANMAT

Bar du moulin
Café - Restaurant traditionnel

24, rue du moulin 89190 Chigy
Fermeture le mercredi après-midi et le dimanche
bardu moulin@hotmail.fr



03.86.86.82.06
Pizza vendredi et samedi soir

BOULANGERIE PATISSERIE D.GUYE
PATISSERIES VIENNOISERIES GLACES
CHOCOLATS

ARTISAN 100% MAISON

89320 VAUDEURS
0386964384

89320 THEIL SUR VANNE
0386882600
carolyn.guy@hotmail.fr



**CENTRE ÉQUESTRE
PONEY CLUB**



Ecurie de la Vanne
89190 - CHIGY
Tél. 03 86 88 16 11

Enseignement - Balade
Pensions - compétition
Monitrice diplômée
www.ecurie-de-la-vanne.fr

Lionel Génin lionel.genin@laposte.net
Métreur Plans
Economiste de la construction Etudes
lionelgenin-metreur.com Devis
03 86 88 30 19
3, rue de l'érable Varelles-89320 Les Vallées de la Vanne



**I.T.E.P. DE THEIL SUR
VANNE**

**Institut Thérapeutique
Educatif et Pédagogique**
Château de la grève
22 rue de la grève - Theil
89320 Les Vallées de la Vanne

**MONIQUE
Couture**

Tous travaux
de couture
retouches, confection,
robes de mariées...

www.monique-couture.fr
Tél: 03.86.88.21.66 - 06.61.13.90.49
E-mail : monique.texier89@gmail.com



Symphonie coiffure
coiffeuse visagiste

1 route du port rouge
89320 THEIL SUR VANNE
Tél.: 03.86.65.28.63



TRANSIT EXPRESS
ACHATS VENTES DE VEHICULES D OCCASIONS

DOM:03 86 88 36 44 PORT:06 18 09 21 49

MR SIMONNET CHRISTIAN



23 ROUTE DU MIROIR
THEIL SUR VANNE
89320
RC:420209850
christian.simonnet@wanadoo.fr

LES PROFESSIONNELS



MIEL
Le bal des abeilles

M. PERRIGAULT
5, rue des tilleuls - 89320 Vareilles
Tél. : 03 86 88 30 95
Siret 452 524 275 000 32

RESTAURATION DE MOBILIER D'ART
Christine BROUCHOUD
3, rue de l'Erable, 89320 Vareilles - Tél. 03 86 88 30 19
ICI 400 112 200

Toutes restaurations de meubles et sièges anciens
Marqueterie bois et marqueterie Boule, vernis au tampon...

N°399 VAREILLES

|| NN 5 pers. 2 ch. 85 m²

Ferme des Prés 0,5 km - Sens 15 km
Maison mitoyenne à celle du propriétaire dans une ferme classée du XVI^{ème} siècle sur une exploitation agricole. Au rez-de-chaussée : Cuisine/séjour, salon (convertible), salle d'eau, WC indépendant, 2 chbres (1 lit 2 pers., 3 lits 1 pers.). Chauffage mazout (**compris**). Terrasse privative dans une cour close. Salon de jardin et barbecue. Possibilité de ménage en fin de séjour avec supplément.
M. LAROCHE Marc - Ferme des Prés, 89320 VAREILLES
Tél./Fax : 03 86 88 21 36 - 06 72 58 26 07 - e-mail : laroche.mpppm@wanadoo.fr

B. Saison	M. Saison	H. Saison	Week-end										
300	300	300	150	15	3	3	0	0	0	30	15	7	15

LIONEL LANGUILLAT
Producteur de pommes de terre
Vente au Sabbatin à Theil

LE MAQUIS

lemaquisdevareilles.fr 0386883115

Taxis de la Vanne Claude Rallu
06.31.53.28.09

taxidelavanne@orange.fr www.taxi-theilsurvanne.com

le Sabbatin

BAR + TABAC
RESTAURANT + MOTEL
Produits des Terroirs
THEIL SUR VANNE + 03 86 88 31 67

SORTIES ET ANIMATIONS

PREMIER SEMESTRE

Tout au long de l'année les élèves empruntent documentaires et albums de jeunesse à la Bibliothèque « Plaisir de lire ».

Décembre 2017 : Théâtre de la Madeleine à Troyes pour découvrir les problématiques concernant l'eau et la venue du Père Noël !

Janvier-Mars : 10 séances de piscine pour les classes élémentaires.

Le 26 janvier : 9ème Récid' eau pour prendre conscience que l'eau est précieuse. Ce qui permet à la classe de GS/CP de préparer au mieux la classe d'eau prévue au mois de mai avec les élèves de GS de Mme Lasnier-Courtaut.

Le 8 mars : Les enfants sont allés à Cerisiers pour assister au spectacle « dodo dou-dou » sur les dangers domestiques.

LA VIE DE NOS ECOLIERS A THEIL

Lundi 4 septembre 2017, 107 élèves reprenaient le chemin de l'école de Theil-sur-Vanne (maternelle et élémentaire). Pas de changement de l'équipe enseignante qui compte toujours 5 classes. Seul changement cette année, décidé par Mme L'Inspectrice de l'Education Nationale au vue des effec-

tifs relativement bas des CP : 5 élèves de Grande Section vont désormais « anticiper » leur rentrée « chez les grands » tous les matins chez Mme Gomez, rejoignant leurs camarades de Grande Section l'après midi chez Mme Lasnier-Courtaut.

Mme Gomez



Sortie Théâtre à Troyes



Ecole Maternelle :

- Classe de Mme Maunier - 27 élèves :
1 Très Petite Section
12 Petite Section
4 Moyenne Section
- Classe de Mme Diaz - 25 élèves :
13 Petite Section
12 Moyenne Section
- Classe de Mme Lasnier-Courtaut :
17 élèves de Grande Section.

Ecole Primaire :

- Classe de Mme Galé - 18 élèves :
12 CE1
6 CE2
- Classe de Mme Gomez - 18 élèves :
5 Grandes Section
13 CP



SORTIES ET ANIMATIONS SECOND SEMESTRE

D'autres projets sont d'ores et déjà programmés :

Les 3 et 4 mai : Voyage scolaire de deux jours au lac de la forêt d'Orient, pour les GS et les CP.

Au cours du second semestre :

Une visite de la bibliothèque de Cerisiers et d'autres sorties scolaires pour les deux autres classes de maternelle et de la classe de Ce1/Ce2 sont en phase de finalisation.

La fin de l'année se conclura par notre traditionnelle kermesse avec l'ensemble des parents et enfants.

Les enseignantes remercient tous les parents, les différentes mairies et le SIVOS pour leurs participations actives qui permettent, chaque année, la mise en place de toutes ces activités.

LA VIE DE NOS ECOLIERS A CHIGY

Pour cette nouvelle année scolaire, l'école de Chigy accueille 21 élèves avec 11 CM1 et 10 CM2.

Depuis la rentrée, les élèves ont retrouvé un rythme scolaire sur 4 jours en commençant tôt le matin (8h20) sans terminer tard l'après-midi (16h10) afin de respecter le rythme de l'enfant.

Cette année, les élèves se rendront à la piscine Tournesol de Sens, à la médiathèque de Cerisiers, au cinéma de Sens ainsi qu'au collège de Villeneuve l'Archevêque afin de préparer les CM2 pour l'an prochain.

Une fête de fin d'année aura lieu le samedi 16 juin 2018 avec des jeux gratuits pour les enfants le matin, un repas le midi ainsi qu'un loto l'après-midi.

Une sortie de fin d'année à Provins devrait clôturer cette année scolaire.

Mlle Moutardier



UNE JOURNÉE AU CENTRE DE LOISIRS

07h15—09h00 : ACCUEIL DU MATIN

Temps libre et jeux calmes

09h00—11h30 : ACTIVITÉS

Activités selon thème du mois

11h30—12h00 : DÉPART

*Départ pour la cantine et repas
ou départ des enfants ne mangeant pas à la cantine*

12h00—13h30: DÉJEUNER

13h30—14h00 : ACCUEIL APRÈS-MIDI

Retour de la cantine / Accueil de l'après-midi / Temps libre - Jeux calmes

14h00—16h30 : ACTIVITÉS

Activités selon thème du mois

16h30-17h00 : GOÛTER

17h00—19h00: ACCUEIL DU SOIR

Accueil du soir / Temps libre / Jeux calmes

Adresse mail du blog:

<https://petits-pieds-vallees.info/>

14

LE CENTRE DE LOISIRS

NOUVEAU

C'est avec un grand enthousiasme que le 6 septembre dernier, l'équipe du centre de loisirs a ouvert les portes aux enfants habitant la commune de les Vallées-de-la Vanne et ses alentours.

Un service supplémentaire bien utile aux parents.

Et pour les enfants: ils ne sont pas déboussolés car les locaux sont partagés avec la garderie.

« Les enfants ont voté pour choisir le nom du centre de loisirs : Les Petits Pieds des Vallées. »



SALOMÉ
(THEIL-SUR-VANNE)

Salomé aime bien le centre de loisirs. Elle aime les activités et les thèmes qui y sont proposés.

HELOÏSE (NOË)



INAYA (CHIGY)

Héloïse et Inaya aiment le centre de loisirs, elles y apprécient de retrouver les copains et copines et d'y jouer à des jeux à plusieurs.

NOUVEAUTES DES SERVICES MUNICIPAUX PERISCOLAIRES

CANTINE / GARDERIE

Vous devez inscrire vos enfants 24/24 sur la plateforme dédiée



E.NEOS: <https://lesvalleesdelavanne.e-neos.com>

Le paiement peut également être fait en ligne. Depuis le site internet de la mairie.

<https://les-vallees-de-la-vanne.fr>

CANTINE

GARDERIE

CENTRE DE LOISIRS

Toutes les infos auprès de la mairie et sur le site internet:

<https://les-vallees-de-la-vanne.fr>



Maryline, Cécilia, Catherine, Véronique et Sandrine s'occupent de vos enfants !





AGENDA DES ANIMATIONS 2018

7 Janvier 2018
**LES FEUX DE
L'HIVER** à Chigy
Comité des fêtes
Martine MATLAK
03 86 96 87 69

17 Mars 2018
**SOIRÉE MOULES-
FRITES**
à Chigy—Comité des fêtes
Martine MATLAK
03 86 96 87 69

17 et 18 Mars
**FOIRE AUX
LIVRES** à Vareilles
Plaisir de Lire
Aline CLEMENT
03 86 88 23 11

22 Avril 2018
**REPAS DE
PRINTEMPS**
à Vareilles—Plaisir de
Lire—Aline CLE-
MENT 03 86 88 23 11

29 Avril 2018
**FÊTE DE LA
NATURE**
Cœur de Vanne
Francis HUVER
03 86 96 87 69

13 Mai 2018
**LES SAINTS DE
GLACE**
à Vareilles
Cœur de Vanne
03 86 88 24 51

13 Mai 2018
VIDE-GRENIER
à Chigy
Comité des fêtes
Martine MATLAK
03 86 96 87 69

21 Mai 2018
**RALLYE DES
VIEUX MÉ-
TIERS** à Vareilles
Monique Romieux
06 28 19 92 45

3 juin 2018
**CONCERT de
Notes en Othe**
à Vareilles—Cœur de
Vanne— Francis HU-
VER 06 82 46 36 92

9 Juin 2018
**FEUX DE LA
SAINT JEAN**
à Theil—Joyeuse En-
tente Guy Lamarre
03 86 88 22 55

A noter dès à présent dans vos agendas !

1^{er} Juillet 2018
VIDE GRENIER
à Theil
Joyeuse Entente
Guy Lamarre
03 86 88 22 55

7 Juillet 2018
LES FEUX DE L'ÉTÉ à Chigy
Comité des fêtes
Martine MATLAK
03 86 96 87 69

15-20 Septembre
OTHAZAR
à Vareilles –Créartis'
Claudine Debord-Duguet
03 86 88 33 94

15 et 16 Septembre
JOURNÉES EUROPENNES DU PATRIMOINE

22 Septembre
FORUM DES ASSOCIATIONS
à Theil—CCVPO—
Armelle FOREY
06 35 09 03 65

20 Octobre 2018
10e Anniversaire
de Plaisir de Lire à
Vareilles
Aline CLEMENT
03 86 88 23 11

1-30 Novembre
Expo Première Guerre Mondiale
à Vareilles
Plaisir de Lire
03 86 88 23 11

2 Décembre 2018
MARCHE DE NOËL à Vareilles
Créartis' Claudine
Debord-Duguet
03 86 88 33 94

Et en + le programme de
chaque association !

Ma sélection :



RETOUR EN IMAGE SUR 2017



L'AMAPP à Chigy



Le Centre de Loisirs au marché de Noël du Sabbatin



Les vœux du Maire



Sortie spectacle de Noël du Centre de Loisirs



Spectacle de Noël



Repas de l'association l'amitié de 4 villages



Inauguration Natura 2000



Fête de la pêche à Chigy

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE PROPOSE UN NUMÉRO UNIQUE DÉDIÉ AUX SENIORS

Ce service offre une écoute spécifique et une réponse adaptée aux attentes des personnes âgées et de leurs familles.

Services à la personne

« Où trouver une aide à domicile, un portage de repas, une téléassistance... ? »

Santé

« À qui m'adresser pour me faire soigner ou soulager mon conjoint aidant ? »

Accès aux droits

« Quelles sont les aides adaptées à ma situation (financières, techniques ou humaines) ? »

Associations

« Quelles associations peuvent me soutenir en cas de difficultés ou de maladie ? »

Situation complexe

« Comment faire part d'une situation préoccupante (épuisement de l'aidant, refus d'aide...) ? »

Appelez le **03 86 72 85 00**

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

(Coût d'un appel local)

SERVICE AIDE SOCIALE GÉNÉRALE

Personnes âgées

1^{er} Cas : à domicile

Vous pouvez en bénéficier :

- Si vous êtes âgé(e) de 65 ans ou plus (ou 60 ans en cas d'incapacité au travail).
- Si vous avez besoin d'une aide matérielle en raison de votre état de santé pour accomplir les travaux domestiques de première nécessité pour vous permettre de rester à votre domicile.
- Si vous ne disposez pas déjà de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Une aide ménagère vient à domicile et se charge :

- De vous apporter une aide matérielle pour des tâches quotidiennes d'entretien, de l'aide aux courses, aux démarches simples et courantes que vous ne pouvez plus accomplir.

La prise en charge financière :

- Si vos ressources annuelles (hors allocation logement) sont inférieures à un barème national revalorisé chaque année, l'aide sociale peut intervenir. Dans ce cas, le nombre d'heures est de 30 maximum par mois (ou 48 heures pour un couple) en fonction de vos besoins validés par un certificat médical.
- Si vos ressources sont supérieures à ce plafond, vous pouvez en bénéficier par l'intermédiaire de votre caisse de retraite.
- Dans les deux cas, une participation financière vous sera demandée.

Comment obtenir une aide à domicile ?

- Vous devez adresser une demande à votre mairie / Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou à votre caisse de retraite.
- Joignez à votre demande les pièces justificatives de vos ressources.

Les recours en récupération de la créance :

- La créance est récupérable sur la succession, contre le légataire ou le donataire, sous certaines conditions.

-----Découpez suivant le pointillé et gardez ces fiches en cas de besoin-----

SERVICE AIDE SOCIALE GÉNÉRALE

Personnes âgées

2^{ème} Cas : en établissement ou en famille d'accueil

Si vos revenus ne vous permettent pas de couvrir en totalité vos frais d'hébergement, vous pouvez demander à bénéficier de l'aide sociale aux personnes âgées, pour la prise en charge de la somme restant à payer.
En cas d'admission, cette aide est versée par les services du Conseil Départemental.

Vous pouvez en bénéficier :

- Si vous êtes âgé(e) de 65 ans au moins, ou de 60 ans en cas d'incapacité au travail.
- Si vous résidez en France.
- Si vos ressources sont inférieures au montant de la dépense prévue.
- Si l'établissement est habilité au titre de l'Aide Sociale.
- Si la famille d'accueil est agréée par le Conseil Départemental.

Où vous adresser ?

- À l'établissement.
- Au Conseil Départemental.
- À votre mairie / Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

La procédure d'admission

Le Président du Conseil Départemental décide :

- Soit l'admission totale.
- Soit l'admission partielle avec participation des débiteurs d'aliments (époux, enfants, petits enfants majeurs).
- Soit le rejet (financement à la charge de l'intéressé(e), des obligés alimentaires...)

Les recours en récupération de la créance :

- La créance est récupérable sur la succession, contre le légataire ou le donataire, sous certaines conditions.

www.yonne.fr - [facebook.com/fildelyonne](https://www.facebook.com/fildelyonne)

-----Découpez suivant le pointillé et gardez ces fiches en cas de besoin-----

SERVICE D'AIDE AU MAINTIEN À L'AUTONOMIE

ACCUEIL FAMILIAL



L'accueil familial est un mode d'accueil à mi-chemin entre le maintien à domicile et l'hébergement en établissement. Les accueillants répondent aux besoins essentiels des personnes âgées ou en situation de handicap dans un environnement familial.

Accueillir, sous son propre toit, c'est partager avec la personne adulte, âgée ou en situation de handicap, son temps et son espace de vie pour qu'elle se sente « chez elle ».

Les équipes du Conseil Départemental étudient les demandes d'agrément, contrôlent les conditions d'accueil et assurent le suivi social et médico-social des personnes accueillies.

Les accueillants familiaux sont employés et rémunérés par les personnes accueillies. Si les ressources de la personne accueillie ne sont pas suffisantes pour assumer les frais d'accueil alors il est possible de solliciter l'aide sociale à l'hébergement.

Si vous souhaitez être hébergé chez une famille d'accueil,

vous devez vous adresser au :

Conseil Départemental de l'Yonne

Service d'Aide au Maintien à l'Autonomie (SAMA)

coordonnées et informations disponibles sur le site www.yonne.fr

rubriques : *Solidarité/Personnes âgées/Les structures pour personnes âgées.*

Vous pourrez ainsi être informé des places disponibles et un exemplaire du contrat d'hébergement précisant les droits et obligations de chacun pourra vous être transmis.

www.yonne.fr - [facebook.com/fildelyonne](https://www.facebook.com/fildelyonne)

VOUS AVEZ + DE 60 ANS

Comment faire une demande de CMI ?



VOUS BÉNÉFICIEZ DÉJÀ DE L'APA OU

VOUS FAITES UNE 1ÈRE DEMANDE D'APA OU

VOUS N'ÊTES PAS CONCERNÉ PAR L'APA

Attendez l'évaluation Du GIR par un professionnel Du Département

Vous faites la demande de CMI invalidité, priorité ou stationnement à la MDPH

SI VOTRE NIVEAU DE PERTE D'AUTONOMIE EST ÉVALUÉ :

en GIR1 - GIR2

Le SAMA vous proposera d'opter pour la CMI stationnement et/ou La CMI Invalidité
Les CMI stationnement et / ou La CMI invalidité sont automatiquement attribuées à titre définitif

En GIR3-GIR4-GIR5-GIR6

Vous pouvez demander les CMI stationnement, priorité et invalidité auprès de la MDPH.
La CDAPH de la MDPH étudie votre demande.

Vous remplissez le formulaire Cerfa N°13788*01 et vous le déposez ou vous l'envoyez à la MDPH.
Votre demande est étudiée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées de la **MDPH**.

Vous serez informé uniquement par courrier de la décision d'attribution ou non de la CMI

Vous recevrez un courrier de l'Imprimerie Nationale qui vous réclamera une photo
Vous recevrez votre carte 5 jours après avoir envoyé votre photo.

Vous avez déjà une carte de stationnement et / ou d'invalidité

Vous pouvez vous servir de ces cartes jusqu'au 31 décembre 2026.
Si ces cartes sont attribuées à titre définitif, vous devez demander la CMI Stationnement et la CMI Invalidité 6 mois avant le 31 décembre 2026, sinon 6 mois avant la date d'expiration des cartes d'invalidité et des cartes européennes de stationnement (procédure ci dessus).

Création réalisée de soutien pour l'autonomie - Conception - réalisation : MFC

SERVICE AIDE AU MAINTIEN A L'AUTONOMIE

1^{er} cas : à domicile

L'examen de la demande à domicile :

- La demande est instruite par une équipe médico-sociale.
- Lors de la visite à domicile : information sur l'APA, vos obligations et les services d'aide à domicile. Vous pouvez demander que vos proches, votre tuteur le cas échéant ou un médecin de votre choix soient présents.

La décision de classement :

- En fonction des éléments recueillis et après examen de votre dossier, vous êtes classé dans une catégorie de la grille "AGGIR" (qui comprend 6 catégories, selon le degré de dépendance).
- Seules, les catégories 1 à 4 ouvrent droit à l'APA.

Le plan d'aide :

- Si vous relevez des catégories 1 à 4, un plan d'aide vous est proposé. Il mentionne notamment le taux de votre participation financière.

Le montant de l'APA qui vous est attribué est déterminé :

- En fonction des besoins relevés par le plan d'aide et de la nature des aides nécessaires
- En fonction de vos revenus (certaines ressources étant exclues du calcul).

Le montant maximum mensuel du plan d'aide :

- Le montant maximum mensuel du plan d'aide est plafonné en fonction du degré de perte d'autonomie (GIR).

Le montant attribué :

- Le montant effectivement attribué est variable, puisque sont prises en compte votre situation et vos ressources.

2^{ème} cas : en établissement

L'examen de la demande en établissement :

- Si vous résidez en établissement, l'évaluation est faite par l'équipe médico-sociale de la structure, sous la responsabilité du médecin coordonnateur.
- À l'issue de l'examen du dossier, vous êtes classé dans une des catégories de la grille "AGGIR"

Le montant en établissement dépend :

- Du tarif de l'établissement correspondant au niveau de dépendance de la personne.
- De la somme restant à la charge du résident (le « ticket modérateur »).

SERVICE D'AIDE AU MAINTIEN À L'AUTONOMIE

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)



Pour bénéficier de l'APA, vous devez :

- Être âgé de 60 ans ou plus.
- Être en situation de perte d'autonomie, nécessitant une aide pour les actes essentiels de la vie, résider de façon stable et régulière en France.

Les ressources :

- Sans condition de ressources.
- Cependant, elles sont prises en compte lors de l'établissement du montant de l'APA qui vous est attribué.

Le dossier de demande :

- Il est délivré par les services du Conseil Départemental.
- Possibilité de se le procurer auprès d'organismes sociaux ou médico-sociaux (Centres Communaux d'Action Sociale CCAS, ou services d'aide à domicile).
- À remplir puis à adresser au Président du Conseil Départemental de votre département de résidence, accompagné d'un certain nombre de pièces justificatives.

La récupération sur succession :

- Les sommes versées au titre de l'APA ne font pas l'objet de récupération sur la succession du bénéficiaire.

Le non cumul d'allocations :

- L'APA ne peut se cumuler avec :
 - La majoration pour aide constante d'une tierce personne versée aux titulaires d'une pension d'invalidité.
 - L'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP).
 - Les services ménagers (Aide Sociale).
- La Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

www.yonne.fr - facebook.com/fildelyonne

-----Découpez suivant le pointillé et gardez ces fiches en cas de besoin-----

SERVICE AIDE SOCIALE GÉNÉRALE

Personnes handicapées



- Si vous êtes âgé(e) de moins de 60 ans et êtes reconnu(e) handicapé(e) (taux d'invalidité de 80 % ou plus).
- Si vous avez besoin d'une aide matérielle en raison de votre état de santé pour accomplir les travaux domestiques de première nécessité pour vous permettre de rester à votre domicile.

Une aide ménagère vient à domicile et se charge :

- De vous apporter une aide matérielle pour des tâches quotidiennes d'entretien, de l'aide aux courses, aux démarches simples et courantes que vous ne pouvez plus accomplir.

La prise en charge financière :

- Si vos ressources annuelles (hors allocation logement) sont inférieures à un barème national revalorisé chaque année, l'aide sociale peut intervenir.
Dans ce cas, le nombre d'heures est de 30 maximum par mois (ou 48 heures pour un couple) en fonction de vos besoins validés par un certificat médical.
- Une participation financière vous sera demandée.

Comment obtenir une aide à domicile ?

- Vous devez adresser une demande à votre mairie / Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Joignez à votre demande les pièces justificatives de vos ressources.

Les recours en récupération de la créance :

- La créance est récupérable sur la succession, contre le légataire ou le donataire, sous certaines conditions.

www.yonne.fr - facebook.com/fildelyonne



Les Flâneries



Feux de l'été à Chigy



RV balade au bord du bime



Sortie à Saint Fargeau de l'association l'amitié de 4 villages



Les Saints de Glace



Tenues fleuries des Saints de glace



Journée de l'APVV à Chigy



Rallye des vieux métiers à Chigy



Journée méchoui de l'association l'amitié de 4 villages



CHEMINS DE RANDONNEES ET BALADES

Retrouvez toutes les infos



sur ces balades sur le site Vanne et Othe:

<http://vanne-et-othé.com/randos-village.php>

SUR LES PAS DE NOTRE PATRIMOINE

Notre vallée de la Vanne a toujours été riche : le paléolithique, une villa gallo-romaine, des abbayes ! Les rois de France étaient déjà attirés par la région au XIIème et XIIIème siècles, au point d'y construire des châteaux pour y venir en villégiature.

Notre patrimoine est partout présent dans nos paysages de campagne, nos forêts, nos aqueducs. Notre région a vocation à redevenir d'ici 10 ans le jardin des franciliens.

Aux Vallées-de-la-Vanne les randonneurs peuvent parcourir sept chemins de ran-

données au départ de la commune, sur plus de 70 kilomètres balisés.

Leurs traces GPX et leurs triptyques descriptifs sont téléchargeables sur le site de la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe à l'adresse :

<http://vanne-et-othé.com/randos-village.php>

ou sur tous les bons sites internet de randonnée.

Ces 70 Km de balades peuvent être, aussi, pratiquement partout, parcourus en VTT ou à cheval. (attention à quelques descentes très rapides).

CHIGY ET LA VALLEE DE LA VANNE

Pour 7,3 Km, partez découvrir :

- l'ancien lavoir à linge
- l'ancien lavoir à moutons,
- l'abreuvoir,
- l'usine élévatrice d'eau pour l'Aqueduc de la Vanne,
- l'église,
- les belles fermes,
- Et l'aqueduc lui-même.



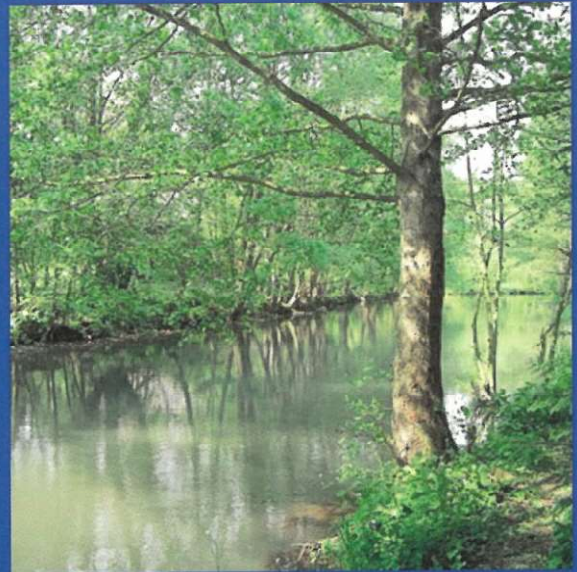
Des panneaux explicatifs vous raconteront l'histoire de ces lieux.

En montant vers l'aqueduc, à la sortie de Chigy, vous pourrez admirer de très belles vues panoramiques sur la vallée de la Vanne et ses différents villages.



3 VILLAGES : CHIGY, VAREILLES, LES SIEGES

C'est une grande balade de 13,8 Km, au pied du plateau du Pays d'Othe. Ces trois villages sont marqués par l'histoire du Moyen-Âge. Magnifiques panoramas sur la vallée de la Vanne et les éoliennes.



CIRCUIT DE LA VALLEE DE LA VANNE

De Chigy à Pont sur Vanne, 8,8 Km de balade sur la rive gauche, vous permettront de découvrir le lavoir, l'usine élévatrice d'eau, l'église et de belles fermes. Vous continuerez vers Pont-sur-Vanne pour admirer les modillons sur l'église. Le retour se fera en longeant la Vanne.



NATURA 2000

La boucle des coteaux de la Vanne

De Chigy à Pont-sur-Vanne, ce sentier de 8,4 kilomètres, sur la rive droite de la Vanne, traverse des sites naturels intégrés au réseau européen Natura 2000 qui reconnaît la richesse de leur faune et de leur flore. Les pelouses sèches sur craie représentent une diversité floristique importante et unique. La vue sur la vallée de la Vanne est saisissante. Des panneaux d'information, disposés tout au long du parcours, expliquent les richesses naturelles du site.

AUTOUR DE VAREILLES

C'est une petite balade de 7Km à travers Vareilles et la vallée du ru de Vareilles.

Des panneaux racontant l'histoire du lieu sont disposés au gré des rencontres : l'église Saint-Maurice, le moulin d'en bas, la ferme des prés, la source Saint-Léger, l'ancienne maison de justice, la Croix bossée reconstruite à la fin du XXème siècle, les sources du ru de Vareilles, le moulin d'en-haut, le lavoir autant de petites histoires à découvrir.



LA FORÊT DE CHAMP-FÊTU



La forêt de Champ-Fêtu surplombe Theil et Vareilles sur 36 ha. Il s'agit d'une grande balade de 13 Km à travers une forêt qui a été entièrement reboisée dans les trois derniers siècles.

La transformation du minerai à l'époque des gaulois, l'agriculture puis les tuileries avaient contribué au massacre de cette forêt.

Au XVIIIème siècle, Champ-Fêtu était une ferme et une tuilerie dépendant de l'abbaye de Dilo.

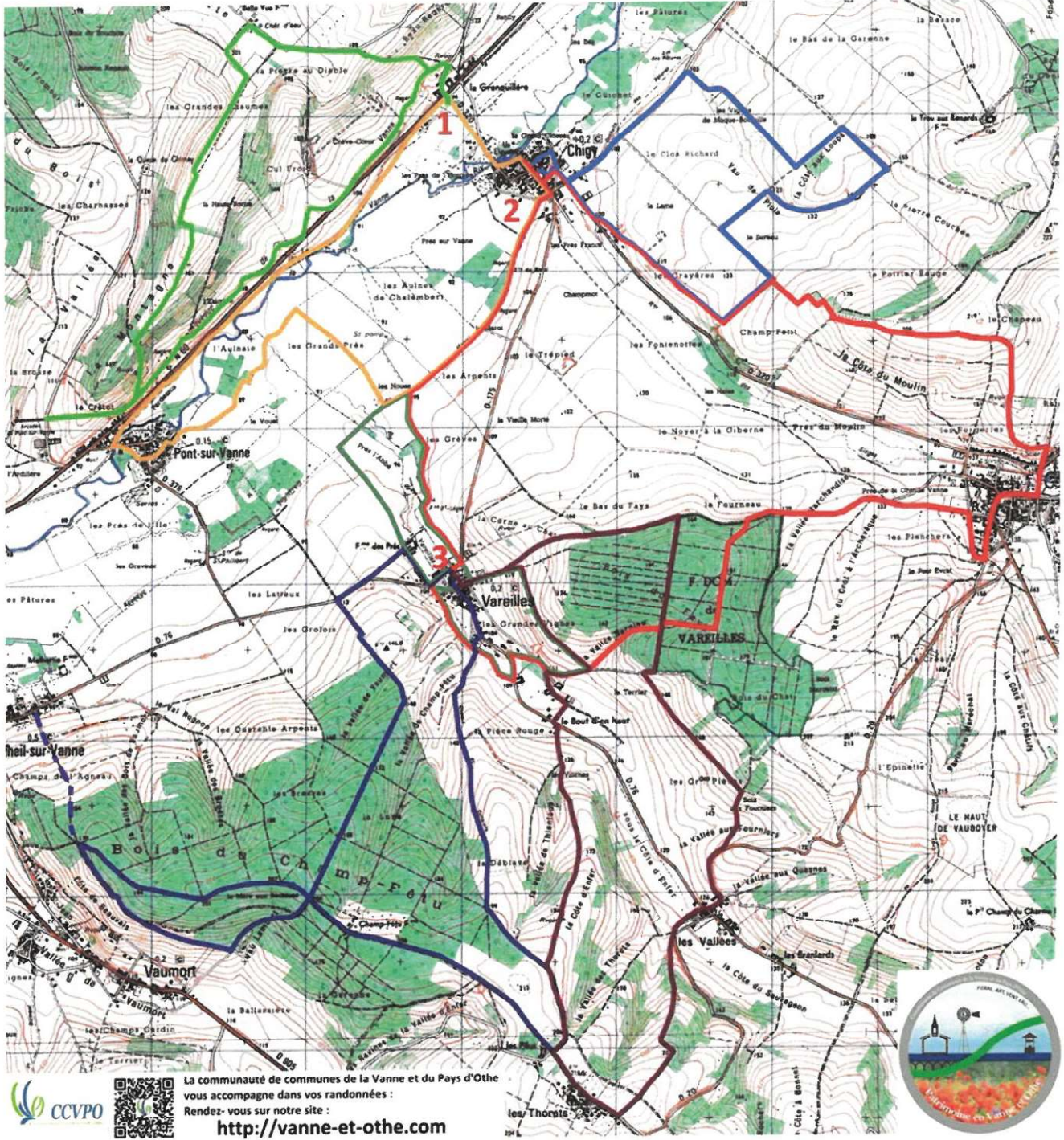
Vous pouvez partir de Vareilles mais aussi du sentier des prêtres à Theil en découvrant au passage tous les panneaux sur l'histoire de nos villages.

DE BOURG EN HAMEAUX

C'est une grande balade de 10,5 Km, dans le « Grand Vareilles » à la découverte du village de Vareilles et de ses panneaux historiques avant de passer par le Bout-d'en-haut, Les Pilus et les Thorets (qui sont des hameaux de Cerisiers) et de revenir par Les Vallées de Vareilles.

Le retour se fera par le bois du chat (chat = château), le bois du Fays (Fays= hêtre) et la corne du chat, autant de sites néolithiques sur la carte de la Bourgogne.





La communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe vous accompagne dans vos randonnées :
Rendez-vous sur notre site :
<http://vanne-et-othe.com>

Randonnées pédestres faciles sur Les Vallées-de-la-Vanne

Natura 2000

7,8 kilomètres
132 mètres
2 heures 30
Départ 1:
La grenouillère

Traces GPX



A la découverte de Chigy

7,3 kilomètres
77 mètres
2 heures
Départ 2:
Eglise de Chigy

Traces GPX



Les 3 villages

13,75 kilomètres
230 mètres
4 heures
Départ 2 ou 3:
Eglise de Chigy ou
Eglise de Vareilles

Traces GPX



La Vallée de la Vanne

8,8 kilomètres
18 mètres
2 heures 30
Départ 2:
Eglise de Chigy

Traces GPX



A la découverte de Vareilles

7 kilomètres
50 mètres
2 heures
Départ 3:
Eglise de Vareilles

Traces GPX



La forêt de Champ-fêtu

13 kilomètres
185 mètres
3 heures 30
Départ 3:
Eglise de Vareilles

Traces GPX



De bourg en hameaux

10,5 Kilomètres
250 mètres
3 heures
Départ 3:
Eglise de Vareilles

Traces GPX





CERISIERS - VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE

Services à la Personne



73 rue du Général de Gaulle
89320 CERISIERS
☎ : 03 86 96 40 08
☎ : 03 86 96 40 62
✉ : contact@una-cerisiers.fr

www.unayonne.net/cerisiers



Santé à Cerisiers

Médecin : Jean-Michel BIAUD
2 route de Laroche
Tel 03 86 96 22 73 ou 3966

Masseur Kinésithérapeute : Eric GALTIER
2 rue du marché Tel 03 86 96 21 44

Ostéopathe Romain VORS 2 rue du marché :
Tel : 06 77 92 48 16

Pharmacie : Khemaies NOURI 24 rue du Général
de Gaulle Tel : 03 86 96 21 77 ou 03 86 96 23 26

Dentiste : Pierre-Olivier DONNAT :
34 place de l'Hôtel de Ville
Tel : 03 86 96 29 43 ou 03 86 96 29 08



la référence du service à la personne

Services de Soins Infirmiers A Domicile

1 place de la Liberté
89190 Villeneuve l'Archevêque
Tel: 03 86 86 77 10
Fax: 03 86 96 86 15

Infirmières



A Theil

Nathalie BOIGNET 07-61-42-92-92
Nelly ROBINEAU 06-86-16-64-82

A Chigy

SCP d'infirmières Kohl Rossignol : 06-23-90-50-43

Portage de repas



AGE D'OR
SERVICES

A SENS

Aide à domicile
Accompagnement
Petit bricolage
Livraisons
Portage de repas

Tel : 03 86 83 10 73



Plaisir de lire

Le samedi matin de 9h 30 à 12h 30 mairie de Vareilles
Le 1^{er} vendredi de chaque mois salle des associations
de Theil de 13h 45 à 16h 15

Contact Aline CLEMENT : 03 86 88 23 11 – 06 07 42 34 95
Mail : alineclem48@orange.fr



Peinture le mercredi après-midi plusieurs ateliers de
14h à 29h 30 (hors vacances scolaires) ;
Scrapbooking un mardi soir tous les 15 jours.

Contact Claudine DEBORD : tel 03 86 88 33 94
Mail : claudinedvareilles@gmail.com

*D'autres informations
générales sur ces
associations en pages 6 à 8.*

Gymnastique volontaire

Chigym'form

8 grande rue à Chigy tous les lundis soir (hors vacances
scolaires). Nathalie LECORCHE 6 rue de la République
89190 Villeneuve l'Archevêque.
Tél. : 03 86 86 83 53 Courriel : natlec@neuf.fr

Gymnastique Volontaire de Cerisiers

Gymnase de Cerisiers, les mardis soir et jeudis matin
hors vacances scolaires. Danielle CAPPELLE 32 rue La
Tuilerie 89320 Theil sur Vanne
Tél. : 03 86 88 27 64



Terrain de tennis de Theil, ouvert toute l'année

M. Yannick SOULLIER
Tél. : 06 67 33 54 46 Courriel : yannick89@live.fr



Jeudi après-midi tous les 15 jours : Jeux de société
en Mairie de Vareilles.

Contact Claudine DEBORD : tel 03 86 88 33 94
Mail : claudinedvareilles@gmail.com



L'amitié de 4 villages

Mercredi après-midi de 14h 30 à 18 h jeux de société
(sauf juillet et août). Sorties, repas, théâtre, balades.

Contact: Jacques POIRE: Tél: 06 63 26 78 82
Jean-Pierre AMIOT: 06 34 59 90 40 jpamiot@wanadoo.fr



RV balades, balades de 6 à 10Km le 1er et le
3^{ème} lundi de chaque mois.

Contact: Monique ROMIEUX Tél: 03 86 88 29 97
Mail: moniqueromieux@gmail.com
Site: [https://lavieavareilles.com/association/
coeurdevanne/date.html](https://lavieavareilles.com/association/coeurdevanne/date.html)

Les Flâneries balades tranquilles de 3 kilo-
mètres tous les mercredi après-midi.

Contact: Florence Kaluszynski Tél: 09 50 82 04 33
Mail: florencekalus@free.fr

INFORMATION

La commune dispose déjà de plusieurs éléments de communication (voir détails au dos de ce journal)

75% des personnes se disent bien informées.

Nous avons bien noté vos propositions :

- écrire plus gros,
- faire des réunions pour ceux qui n'ont pas internet (mais peu de personnes se déplacent).
- distribuer des lettres du maire.

L'information est primordiale.

⇒ **Nous allons poursuivre nos actions de communication et les développer.**

EN 2018, PRIORITÉ AUX AÎNÉS !

En 2017, La commune a axé son action sur l'accueil des familles et des enfants : Le Relai d'Assistants Maternelles, les écoles, le centre de loisirs.

En 2018 nous projetons de nous occuper des aînés.

Le questionnaire envoyé fin novembre à tous les habitants âgés de plus de 60 ans nous a permis de cerner les besoins.

Voici les grandes priorités qui se sont dégagées de cette étude :

**INFORMATION
MOBILITE
INFORMATIQUE
SORTIES / BALADES
MAISON DE SERVICE
AU PUBLIC**

Et voici ci-dessous les actions que nous allons mettre en œuvre jusqu'à la fin de notre mandat.

Cette année, la priorité est mise sur le maintien à domicile et les activités pour nos aînés.

INFORMATIQUE

85% des Français ont accès à internet, (100% des 12 à 39 ans). Internet est le média privilégié pour recevoir et approfondir une information. Même à 80 ans, on peut découvrir internet !

71% des habitants de la commune de plus de 60 ans disposent d'un ordinateur ou d'une tablette. 38% de ceux-ci auraient besoin d'aide de temps en temps.

⇒ **Nous avons répondu à un appel à projets** du conseil départemental pour organiser des cours d'informatique, spécialement pour les débutants. Nous allons travailler en partenariat avec l'Amitié de 4 villages et le Club des 4 saisons. Vous serez informés.

MOBILITE

Pour aller à Sens, un service à la demande existe au départ de Chigy et du Petit-Villiers (départ vers 9 heures 15 et 13h 40 retour vers 12h 20 et 16h 50. Pour s'informer :

<https://les-vallees-de-la-vanne.fr/services/transportalademande.pdf>

Vous pouvez aussi utiliser les transports scolaires vers le lycée : départ vers 7 heures et retour vers 19 heures

43% des personnes de plus de 60 ans pourraient utiliser un minibus mis à disposition.

- ⇒ **La commune a acheté un bus de 15 places.** Nous envisageons d'effectuer du transport à la demande, en dehors du mercredi réservé au centre de loisirs.
- ⇒ La commune va réfléchir cette année également sur **le covoiturage.**

SORTIES ET BALADES

50% des habitants de plus de 60 ans sont demandeurs de sorties lors de manifestations dans la communauté de communes.

Cela va donc faire partie de notre réflexion sur la mobilité.

1/3 des habitants de plus de 60 ans sont demandeurs de balades.

- ⇒ Cela tombe très bien. **Vous pouvez, dès mercredi prochain de 14h à 15h 30, aller à une flânerie de Cœur de Vanne ou vous rapprocher de l'amitié des 4 villages ou des RV balades.** (voir les activités en double pages 28 et 29).

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

Les Maisons de Service Au Public, animées par des agents, délivrent un premier niveau d'information et d'accompagnement sur :

- **Accueil, information et orientation**
- **Aide à l'utilisation des services publics en ligne**
- **Aide aux démarches administratives**
- **Mise en relation avec les partenaires**

Cette maison de service public est plébiscitée par 75% des habitants de plus de 60 ans et la moitié pourrait l'utiliser.

- ⇒ **Un local est réservé à coté de la mairie** des Vallées-de-la-Vanne. Nous allons définir, cette année les grands axes et demander l'aide de l'état et des différents partenaires.

DE QUOI SE COMPOSE LE PLUI ?

- d'un rapport de présentation (disponible dans les registres de concertation ou sur www.cervannepayssothe.fr)
- d'un projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D) en attente de validation définitive,
- d'orientations d'aménagement et de programmation (O.A.P),
- de plans de zonage avec 4 types de zones (U, AU, A et N),
- d'un règlement,
- d'annexes (servitudes d'utilité publique, plans des réseaux,...).

Le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**, comme un PLU communal, correspond à un document d'urbanisme.

Il couvre l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Il remplacera tous les documents d'urbanisme existants (Plan d'Occupation des Sol, PLU, Carte communale) et couvrira les communes concernées actuellement par le Règlement National d'Urbanisme.

Le territoire intercommunal aura un zonage et un règlement inscrits dans le PLUI.

Les règles seront ainsi harmonisées sur l'ensemble du territoire.

Le PLUI fixera les règles pour les futures constructions :

- zones constructibles et inconstructibles,
- nature des constructions, aspect des constructions.

Le maire de chaque commune signera les autorisations de construire.

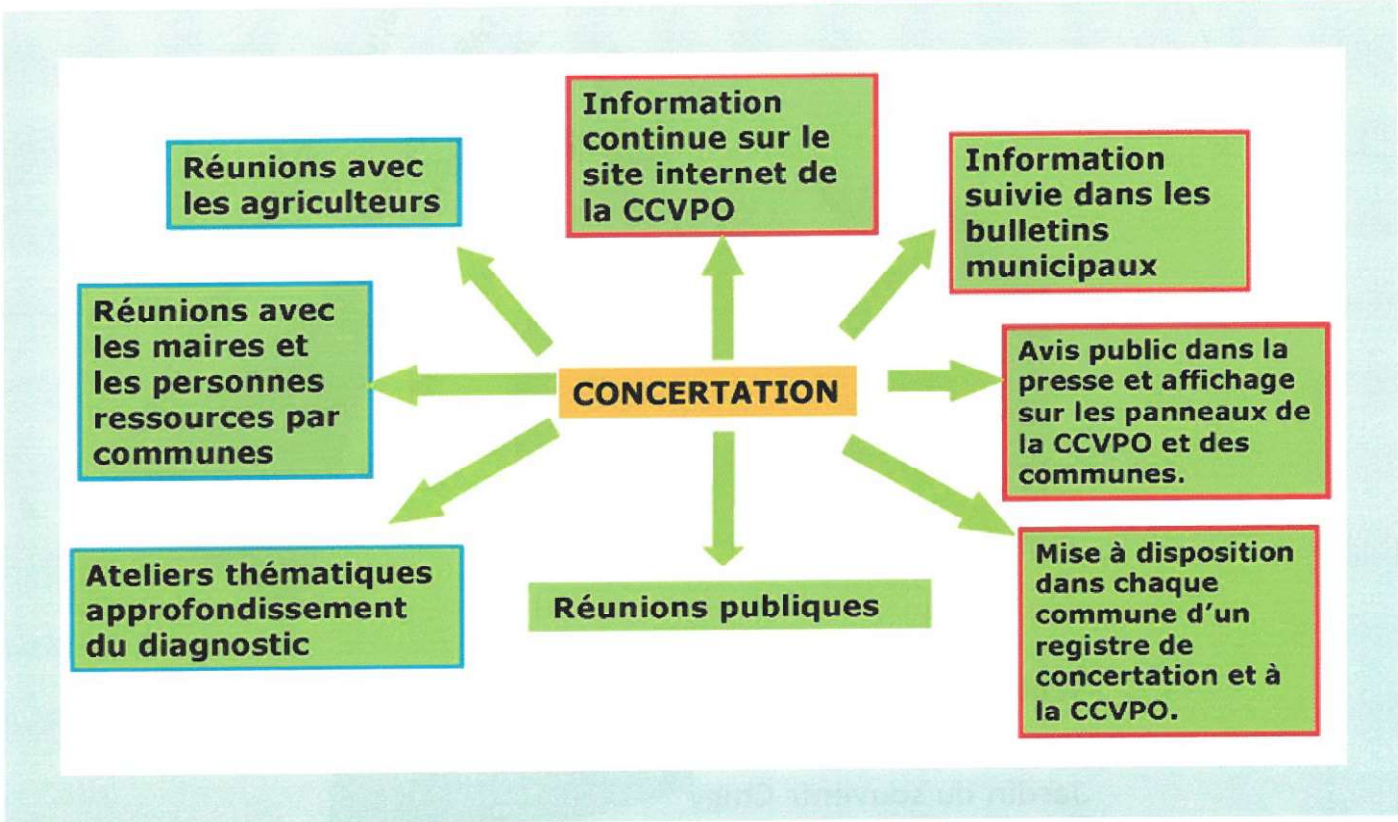
Dans l'attente de son application fin 2019, les documents d'urbanisme existants continuent de s'appliquer.

N'hésitez pas à inscrire vos remarques sur le registre de concertation de votre commune ou faites les parvenir en Communauté de Communes. Le PLUI se base sur une concertation continue qui permet de recueillir les avis et les suggestions du public et des associations.

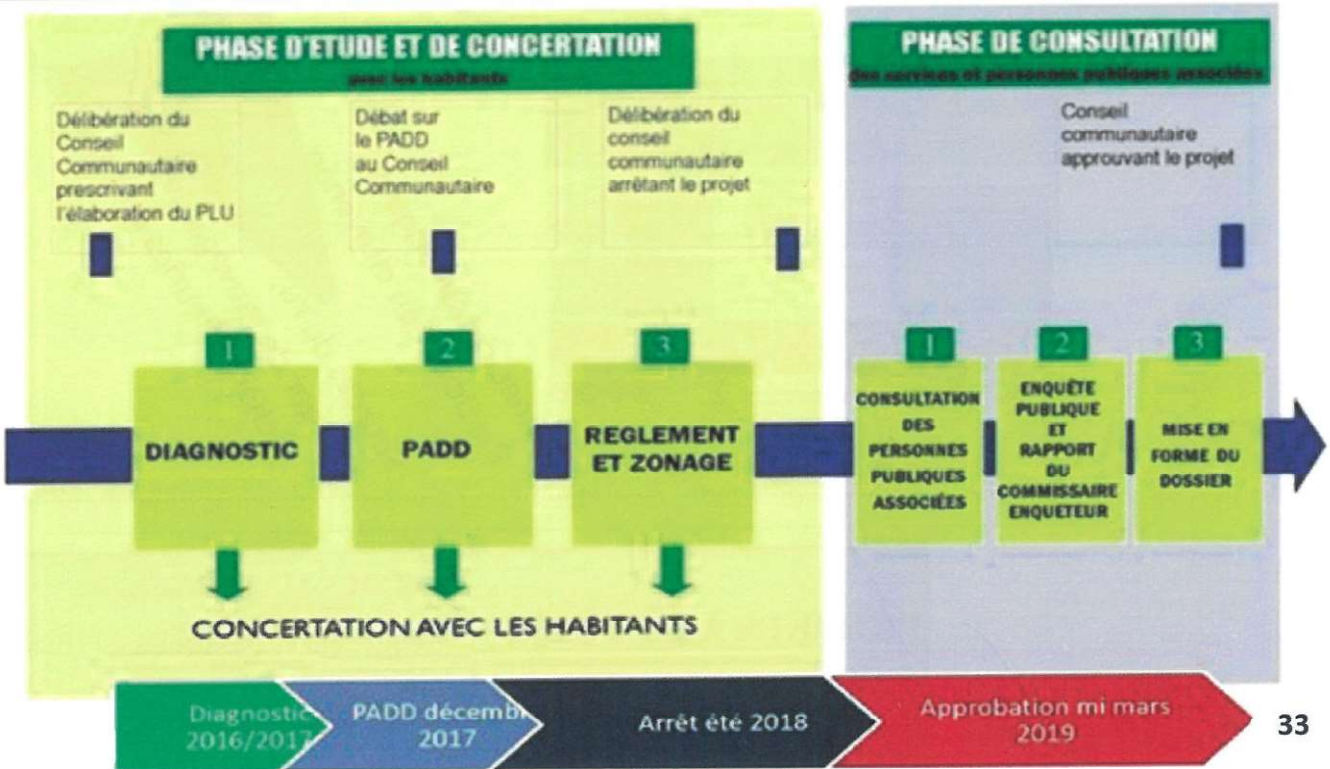
Un PLUI sert à mettre en cohérence les éléments clés d'urbanisation d'un territoire : patrimoine architectural, activité économique, habitat, entrée de villes, espaces publics, agricoles ou naturels, le transport.

PRINCIPE DE CONCERTATION

Article rédigé par la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe



PLUi : le planning





Bornes électriques Chigy et Theil
 WiFi gratuit sur centre des villages
 Revitalisation
 Maison des associations à Vareilles

Trottoirs et chaussée centre de Vareilles
 Chaussée de Chigy
 Jardin du souvenir Chigy
 Station d'épuration de Theil

Développement parallèle



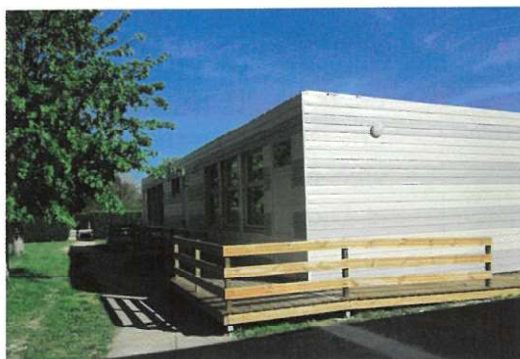
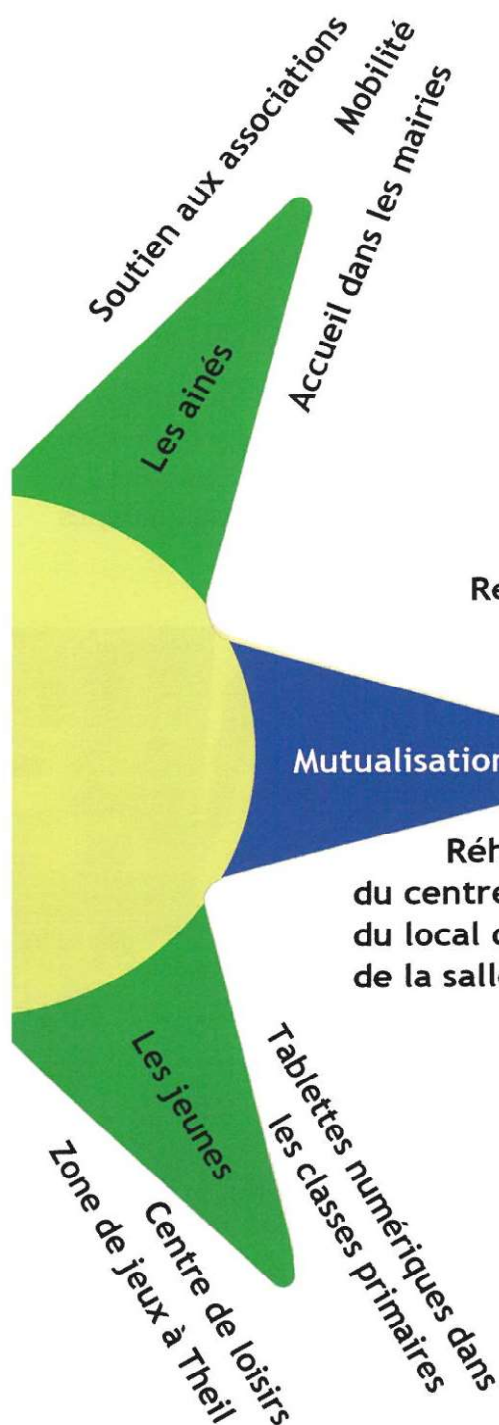
Attractivité
 Sources du ru,
 verger de sauvegarde,
 jachères fleuries de Vareilles
 Participation citoyenne
 Panneaux touristiques

PROJETS A L'ETUDE

ECOLE MATERNELLE:

Pour sauver nos écoles de village, la construction d'une école maternelle est en cours d'étude à Chigy.

TRAVAUX REALISES ET A VENIR



Remplacement des ampoules des lampadaires par des leds

Centre technique de Theil

Entretien et voiries des 3 villages

Réhabilitation du centre de loisirs et d'une classe de Theil
du local des infirmières de Chigy
de la salle des fêtes de Chigy



EN COURS DE FINITION

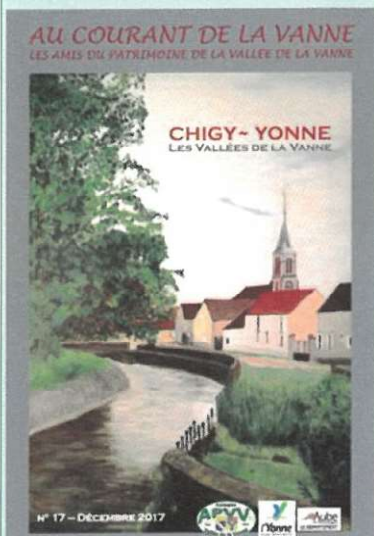
La salle des fêtes de Chigy a été rénovée par les employés de la commune (travaux dirigés par Bernard Coquille) et offre maintenant une bien meilleure acoustique.

ACHAT D'UN TERRAIN A VAREILLES:

Le terrain de la jachère fleurie à l'entrée de Vareilles va être acheté. Il était, jusqu'à maintenant mis à la disposition de la commune.

LES AMIS
DU PATRIMOINE DE
LA VALLÉE DE LA
VANNE

NUMERO 2017
CONSACRÉ À CHIGY



Après Vareilles en 2003 et Theil-sur-Vanne en 2013, les Amis du Patrimoine de la Vallée de la Vanne (APVV) ont consacré leur numéro annuel à la découverte du patrimoine du village de Chigy.

36

Novembre 2017, sortie du numéro spécial de l'APVV (voir encadré à gauche) dédié à Chigy.

Ce fut l'occasion de célébrer notre histoire tout au long de la journée autour de thèmes forts.

La matinée fut réservée à la présentation du bulletin par Luc Maudet, maire délégué de Chigy, et Michel Monfleury vice-président de l'APVV, entourés de Michelle Michalkovic et Didier Perrugot qui ont évoqué l'histoire du village.

Le début d'après-midi fut consacré à la visite du village et des lieux emblématiques de notre patrimoine : l'église, le lavoir à mouton et le lavoir à linge avec sa lavandière, la mairie et son maire, l'école et son instituteur, tous habillés en tenue d'époque.



A cette occasion les aînés de Chigy ont raconté les vieux métiers sur des panneaux pérennes, commémorant leurs lieux d'activité.

Des outils d'époque étaient aussi exposés au lavoir mettant en valeur les toiles des artistes locaux.

Une kermesse à l'ancienne, dans la salle des fêtes autour d'une brioche, clôtura la journée et démontra, une fois de plus que nos anciens savaient s'amuser avec des jeux simples.

EN SAVOIR PLUS SUR
L'APVV



Ce que créèrent nos ancêtres vous intéresse ? Vous aimez votre région et désirez mieux la connaître. Vous avez la chance de vivre le long de la Vane.

Notre site a été conçu pour vous.

38 rue de la République
89190 Villeneuve-l'Archevêque

Tél : 03 86 96 89 08

Site web :
www.patrimoine-vanne.info

Mail :
contact@patrimoine-vanne.info

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Lors d'une naissance, les parents font le choix d'accepter ou de refuser les insertions dans la presse.

Nous ne retranscrivons dans ces pages que les naissances pour lesquelles les parents ont accepté les insertions dans la presse.

CHIGY

Lucas RAPPCHAT
le 21 avril 2017

Eden LEONARD
le 13 mai 2017

Elynn PATOUILLET
le 10 juillet 2017

Hugo DUVEAU
le 31 juillet 2017

Alban ROGER
le 11 septembre 2017

Gemma MEUNIER TIMPANO
le 31 décembre 2017

THEIL-SUR-VANNE

Warren MAILLARD
BERTEAU Le 13 mars 2017

Hugo DAILLIOUX
Le 11 avril 2017

Albane ROUSSEAU
DESGRANGES
Le 3 juin 2017

Cerise DURU
Le 7 novembre 2017

Mariages à Vareilles

M. GOERIG Bertrand Raymond Henri et
Mme CRETTE Anne-Christine
Le 05 Août 2017 .

M. MINIEJEW Ivan Paul et
Mme TESSIER Sara Olga Angèle
Le 28 Octobre 2017 .

Mariages à Chigy

M. ROLLIN Ludovic et
Mme POSENATO Virginie, Marie, Thérèse
Le 18 mars 2017.

M. DUVEAU Ludovic et
Mme LOUTREUIL Céline, Elodie, Christelle
Le 6 mai 2017.

M. SABAU Sébastien et
Mme MINDYKOWSKI Soizic, Marie-Eliane
Le 2 septembre 2017

DECES

A CHIGY

Mme BUCHET née LUCAIN Carolle, Marie-José
Le 5 avril 2017

A THEIL-SUR-VANNE

M. BESSON Marc André Georges
le 18 avril 2017

M. FERAY Jean-Bernard, Fernand
le 8 novembre 2017

A VAREILLES

M. LENUZZA Bruno, Robert
le 15 Juillet 2017

M. GRAMAIN Jean-Marc, Gérard, Lucien
le 05 août 2017

M. GIRARD-WEBER Charles
le 8 décembre 2017



Enquête :

Nous sommes Français, Bourguignons, Chigiciens, Theillois ou Vareillois, selon vous comment les habitants des Vallées-de-la-Vanne, devraient-ils s'appeler?

Envoyez-nous vos propositions sur notre page facebook !



Pour être informé:

Un site internet :

www.les-vallees-de-la-vanne.fr

Une page Facebook :

Les Vallées de la Vanne

Des envois de mails

hebdomadaires à ceux qui nous ont communiqué leur adresse mail (contactez-nous pour recevoir nos messages)

Le présent journal réalisé par une équipe à votre disposition

Les panneaux d'affichage

Et depuis le 1er mars vous pouvez recevoir les alertes SMS de la commune sur votre smart-phone: installer **panneau pocket**

POUR NOUS CONTACTER

Mairie de « Les Vallées-de-la-Vanne »

5 route du miroir - Theil-sur-Vanne 89320 LES VALLEES-DE-LA-VANNE **Tél. 03 73 74 95 80**
mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

Mairie annexe de Chigy

1 rue du guichet - Chigy 89190 LES VALLEES-DE-LA-VANNE **Tél. 03 73 74 95 82**

Ouverture au public:

Lundi de: 13 heures à 14 heures

Jeudi de: 17 heures 30 à 19 heures

Mairie annexe de Theil-sur-Vanne

5 route du miroir - Theil-sur-Vanne 89320 LES VALLEES-DE-LA-VANNE **Tél. 03 73 74 95 84**

Ouverture au public:

Lundi de 9 heures à 12 heures

Mardi de 16 heures 30 à 19 heures

Jeudi de 15 heures trente à 19 heures

Mairie annexe de Vareilles

1 rue de l'Erable - Vareilles 89320 LES VALLEES-DE-LA-VANNE **Tél. 03 73 74 95 85**

Ouverture au public:

Mercredi de 14 heures à 17 heures

Vendredi de 9 heures à 12 heures

Directeur de la publication :
Bernard ROMIEUX

Rédaction : Nathalie COLIN

Imprimé en 600 exemplaires par :
Chevillon Imprimeur,
26, bd Kennedy - 89100 -SENS
03 86 65 04 78



Salles des fêtes

Pour toute manifestation ou fête familiale vous pouvez louer une des trois salles des fêtes de la commune.(Chigy, Theil ou Vareilles)

Renseignement en mairies ou sur le site:

<https://les-vallees-de-la-vanne.fr/sdf.php>

L'agence postale communale

2 route du Pont Rouge Theil-sur-Vanne
89320 Les Vallées-de-la-Vanne

Téléphone : 03 86 64 28 84

Horaires d'ouverture :

du mardi au samedi de 09h15 à 12h00

Limite de dépôt des colis / lettres

pour départ le jour-même : 10h30